Bien présenter son bac à la collecte

À partir du 1er juillet, reprenons les bonnes habitudes !

Bacs qui débordent, sacs posés au sol, tri des emballages non conforme.

Les conditions du confinement, des familles plus nombreuses à la maison, le grand rangement de printemps, nous ont amenés à déposer parfois plus de déchets que la normale le jour de la collecte ou à faire les mauvais choix pour notre bac ou colonne de tri.

Durant cette période, les règles de remplissage des bacs ont été assouplies afin de pouvoir répondre à l'urgence sanitaire et depuis le 17 mars, tout a été collecté.

Toutefois, **un bac qui déborde représente un volume de déchets supérieur à traiter par rapport au coût facturé pour la présentation d'un bac fermé**.

Nous devons aujourd'hui revenir à un fonctionnement normal et présenter des bacs d'ordures ménagères selon les critères établis dans le cadre de la redevance incitative, ce qui permet à chacun de pouvoir gérer sa facture en fonction du nombre de levées.

Présentez votre bac gris fermé
Respectez les consignes de tri

Votre bac est collecté
Si le couvercle est bien fermé
Votre bac n'est pas collecté
Si le couvercle est ouvert